

Rennes, le 05 Juin 2007

à :

Monsieur LE DRIAN  
(Président du Conseil Régional)  
**CONSEIL REGIONAL DE BRETAGNE**  
283 avenue du Général Patton CS 21101  
35711 RENNES Cedex



Objet : Rassemblement du 23 Juin 2007  
Demande de rendez-vous

Monsieur le Président,

Nous nous permettons de vous contacter et de vous faire part de l'organisation d'un rassemblement revendicatif des motards bretons le samedi 23 juin 2007 à Rennes. Pourquoi l'A.B.C.M. organise-t-elle ce rassemblement et tout d'abord, qu'est ce que l'A.B.C.M. ?

Notre association a été créée pour rassembler autour d'une même voix un grand nombre de motard(e)s et de pratiquants du deux roues motorisés qui depuis des années expriment le manque d'infrastructure pour permettre tant l'acquisition d'expérience que le loisir. Tous arrivent aux mêmes conclusions : la nécessité de créer des circuits sécurisés.

L'A.B.C.M. a initialement développé l'hypothèse de réalisation de petits circuits à proximité des grandes métropoles bretonnes et nous avons, à ce sujet, rencontré les présidents des Conseils généraux de chaque département ainsi que les préfets ou chefs de cabinet. Une étude de faisabilité a été faite. Cependant, la connaissance d'une avancée intéressante sur le projet d'un circuit de grande envergure dans le Morbihan nous a conduit à nous concentrer sur ce sujet.

Un travail de fond a été réalisé par l'ensemble des acteurs et des associations de motards dont la Fédération Française des motards en colère représentée énergiquement par l'antenne du Morbihan. Réunions, enquêtes environnementales, évaluation de l'intérêt économique sur la région centre Bretagne, recherche et validation de financements, modalité de fonctionnement, bref nous étions alors très optimistes puisque deux sites faisaient l'objet de candidature et que les représentants des communautés de communes concernées étaient entrés en lice pour se voir attribuer la priorité. Lors de la dernière réunion avec Mme Allaire, le 21 juillet 2006, le choix s'est porté sur le projet de Pontivy.

Vous comprendrez notre surprise quand nous avons appris quelques mois plus tard que le projet était annulé. Certes, une grande période électorale pointait à l'horizon mais de là à remettre en cause des années de travail, la déception a été totale.

Nous avons alors rapidement été sollicités pour réagir vivement. Nous avons beaucoup communiqué sur le sujet et nous avons choisi de mettre provisoirement de côté les élans de revendications et de laisser passer les périodes électorales.

C'est pourquoi aujourd'hui, un appel a été lancé pour demander aux motards bretons et des départements environnant de se rassembler le Samedi 23 Juin, à Rennes, Centre administratif de la Bretagne, pour rappeler que les motards bretons ont toujours en tête la volonté de voir aboutir le projet de circuit.

Lors de ce rassemblement une requête éditée à cette occasion sera signée par l'ensemble des personnes présentes. Elle redira ce souhait de tous que soit réalisé ce circuit et la demande qu'une coordination constructive avec les structures d'état soit menée efficacement.

Pour ce faire, nous sollicitons de votre part la possibilité de vous rencontrer brièvement ce 23 juin 2007 afin de vous remettre la requête et de convenir d'un rendez-vous ultérieur pour mettre en œuvre une vraie stratégie de réussite. Le Conseil régional n'a peut-être pas toute les lignes de décision pour ce type de projet mais nous osons espérer qu'il a valeur à fédérer lorsqu'il s'agit d'un sujet touchant la Bretagne.

La délégation sera composée des représentants de l'A.B.C.M. , des coordinateurs des antennes FFMC du Finistère, du Morbihan, d'Ille-et-Vilaine et de la Loire Atlantique ainsi que du coordinateur du projet de Pontivy.

Vous trouverez en pièces jointes les copies de l'annonce et de l'organisation. Vous pourrez constater que ce rassemblement n'est pas à caractère politique mais purement revendicatif.

Le tracé du parcours du cortège des motos est prévu avec un arrêt vers 15H30, avenue du Général Patton, devant le Conseil Régional. Nous envisageons une pause de quinze à vingt minutes ce qui vous permettrait, ou à votre représentant, de recevoir la délégation.

Les demandes de présences des représentants de la Préfecture de région et de la Préfecture du Morbihan vont être envoyées ce jour.

Vous remerciant de bien vouloir considérer notre demande, recevez Monsieur le Président du Conseil Régional, au nom de tous nos adhérents, l'expression de nos salutations motardes et distinguées.

Luc BOMAL  
(Président de l'A.B.C.M.)

Copies: Mr DEAUBIGNY (Préfet de Région et d'Ille-et-Vilaine)  
Mr CAYREL (Préfet du Morbihan)